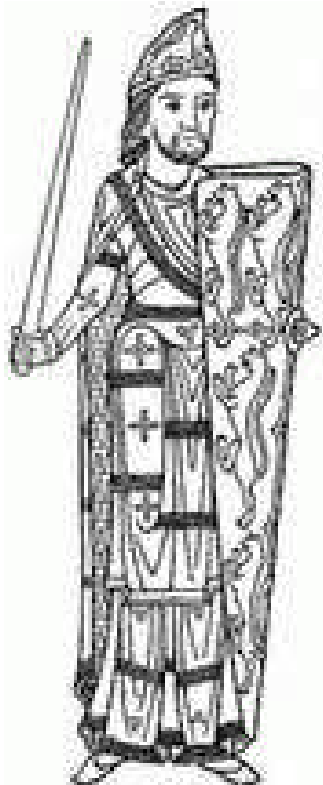


Régionale Île de France de l'A.P.H.G



Académies de
Créteil, Paris, Versailles

Bulletin N° 77 octobre 2010

Éditorial	P. 3
Vie de la régionale	
Appel à candidature	P. 5
Nos prochains cafés historiques	P. 5
Café historique : La gauche face à la personnalisation du pouvoir avec C. Prochasson	P. 6
Café historique : Tuer le tyran avec Monique Cottret.....	P. 9
Pédagogie	
Des sorties organisées. Éric Till.....	P. 11
Présentation d'un manuel. Émilie Blanchard	P. 14
Agenda	P. 15
Voyages	P. 16

**Comité de rédaction: Jean-Bernard DUTUIT
Jean HUBAC
Pierre BONET**

Pour toute question concernant le bulletin, pour toute proposition d'article

*Pierre BONET 5, rue de la grève 78130 Chapet
pierre.bonet@wanadoo.fr*

Pour toute question concernant la Régionale écrire à

**Violette MARTINEZ-AURIOL
9 rue d'Hovin 94430 Chennevières/Marne**

L'APHG et la Régionale sur Internet

<http://www.geographie-histoire.info>

Les Présidents de la Régionale, Jean-Philippe Genet et Bernard Gainot, accaparés par leurs fonctions et en déplacement, ont confié au Secrétariat la responsabilité de ce premier éditorial du Bulletin 2010-2011, année qui se révèle redoutable.

La rentrée de septembre fait suite à une année 2009-2010 marquée par la mise en place progressive et chaotique d'une réforme âprement discutée. Le National, appuyé sur les Régionales, a multiplié les propositions et fait largement appel à l'opinion, au delà du monde enseignant. Alors quel premier bilan peut-on faire ?

Le 30 août 2010, Luc Chatel tenait une conférence de presse présentant un tableau globalement positif. Pourtant, dès juillet, un rapport, publié en interne par les Inspecteurs généraux de l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) constatait : ... « si la rentrée est techniquement réussie [sic !]... [les restrictions budgétaires] vont créer des tensions [... dans la continuité des difficultés rencontrées en 2009-2010] et préparent assez peu l'avenir ».

Or, dans la conférence de Luc Chatel, pas un mot sur la suppression de 16 000 postes à la rentrée, la plupart concernant des postes de stagiaires disparus avec la réforme de la formation des enseignants. Magnifique exemple de « communication » !

Le rapport de l'Inspection insistait sur les titulaires remplaçants insuffisants dans certaines disciplines... sur davantage de postes partagés entre plusieurs établissements, sur l'augmentation du nombre de vacataires... Les conséquences sur la qualité du travail effectué par les enseignants et la pénibilité des tâches sont aisément prévisibles.

Poursuivons. Que constatons – nous ? Au collège, deux sujets d'inquiétude. Quid de l'organisation du Brevet 2011 ? L'enseignement de l'histoire de arts en option, présenté comme une priorité de la réforme, est toujours dans les limbes : de petits établissements sont dépourvus d'enseignants et de moyens ; l'intégration de cette nouvelle matière dans le déroulement des épreuves du Brevet n'est pas définie ; beaucoup de collègues ne se sentent pas formés, en particulier les jeunes. Les questions de l'enseignement obligatoire et de la rémunération ne sont toujours pas définitivement réglées ; pas de réponse à la demande répétée de l'Association sur les questions essentielles de l'obligation de cet enseignement pour le professeur et de la rémunération des heures effectuées.

Dans le Secondaire, Bernard Gainot, Président d'honneur de notre Régionale, souligne qu'il n'y a pas eu d'opposition de principe des enseignants à une réforme des programmes ; l'APHG n'est pas pour le statut quo, comme on a pu le constater dans les propositions présentées au Ministère. Mais la question est close pour le moment avec les choix du Ministère. Alors, soyons cohérents, et demandons une évaluation de ces programmes dans un premier temps, programmes qui avaient suscité une multitude de critiques de tous côtés ; proposons ensuite une réécriture tenant compte des expériences des professeurs et des propositions de l'APHG.

Et l'enseignement professionnel ? Que dire de la suppression de la formation professionnelle en alternance qui avait fait ses preuves et trouvé l'accord des enseignants et des élèves ?

Question essentielle dans tout projet de réforme, la formation des Professeurs. Elle suscite inquiétude, incompréhension et colère, et ce, bien au-delà du cercle professionnel.

Que dire des collègues lancés sans formation dans les classes, sacrifiés à la rigueur budgétaire ? Quelle autre profession pourrait fonctionner ainsi ? Le « rafistolage » proposé avec les soi-disant « tuteurs » qui interviendraient en cours d'année et les complications inextricables de l'emploi du temps qui résultent d'une formation à la va-vite et a posteriori dans les établissements ne sont pour le Ministère que des épiphénomènes inhérents au lancement de la réforme, donc passagers.

Et demain, les choix du Ministère laissent-ils augurer de « lendemains qui chantent » ? Pour les Capes, comme pour l'Agrégation, les chiffres sont tombés : moins 10 postes pour l'Agrégation ; moins 60 pour les Capes. Voilà, la boucle est bouclée, si l'on peut dire.

Alors « Que faire » ? Colère et inquiétude doivent pousser à l'action. Des rendez-vous importants nous attendent, qui sont aussi l'occasion d'alerter l'opinion et de se manifester auprès des jeunes collègues débutant leur carrière dans ce climat délétère. Il y a Blois, St Dié, et bien sûr le Centenaire de l'APHG célébré à Grenoble et à l'Assemblée nationale le 28 novembre. A côté de la communication officielle « qui use et abuse des superlatifs », la priorité est d'examiner ce qui se passe concrètement sur le terrain, au quotidien, de projeter sur le moyen et le long terme ce qui se met en place aujourd'hui et de le faire savoir par tous les relais, puisque nous sommes dans une société de communication.

Dans ce contexte, l'Assemblée générale du 8 décembre qui organise le renouvellement du Bureau de la Régionale prévu par les statuts prend toute son importance. Un Bureau étoffé – le quart environ des enseignants sont regroupés en Ile-de-France – animé par des jeunes professeurs permettrait d'agir avec efficacité dans les tâches qui nous attendent.

Le Secrétariat

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE BUREAU
DE LA RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE
2010 – 2012**

Conformément à nos statuts des élections auront lieu au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2010—2012, très exactement le mercredi 8 décembre pour renouveler le bureau de la régionale. Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent poser leur candidature et y sont invités.

Plusieurs membres de l'actuel bureau, présents depuis de nombreuses années, ne se représentent pas et doivent être remplacés.

Rappelons qu'être membre du bureau ne demande qu'un engagement limité. Essentiellement assister à ses réunions (4 ou 5 dans l'année). Représenter au besoin la Régionale aux commissions nationales (3 réunions dans l'année). Ce n'est pas une charge écrasante loin s'en faut.

Pour proposer votre candidature:

Écrire à **Violette MARTINEZ-AURIOL 9 rue d'Hovin 94430 Chennevières/Marne** **avant le 6 novembre** en mentionnant votre établissement, vos centres d'intérêt (Élémentaire, 1^{er}, 2^{ème} cycle, technique, civisme, Europe, informatique, bulletin, etc...) éventuellement votre « profession de foi ».

Merci d'avance.

oOoOoOoOoOoOoOoOo

NOS PROCHAINS CAFÉS HISTORIQUES

10 novembre : Café historique avec Audrey Kichelewski ancienne élève de l'ENS, docteur d'Université en histoire, sur l'**antisémitisme en Pologne depuis 1945**

9 février : Café historique avec Hélène Harter, professeur d'Université
Quelle histoire des États-Unis ?

Les Cafés se tiennent au SnaxKfé, 182 rue St Martin, métro Châtelet ou Les Halles, de 18h à 19h30.

Café historique du 26 janvier 2010

La gauche face à la personnalisation du pouvoir

avec Christophe PROCHASSON, directeur d'études à l'EHESS

La question du pouvoir personnel est réglée par la Constitution mais les origines républicaines du socialisme français le différencient des socialismes européens par une hostilité historique au césarisme. Le couple césarisme/antifascisme est structurant pour une histoire de l'entre-deux-guerres (cf. F. Furet). Demeure la question de la culture républicaine, avec une défiance pour l'incarnation du pouvoir. Le socialisme démocratique s'appuie sur la raison et, pendant toute la III^e et la IV^e République, exprime sa défiance à l'égard de toute incarnation du pouvoir dans une personne. L'État démocratique a une dimension sacrée qui, différence avec la monarchie, n'est pas transférable à un homme. Et pourtant, le PC succombera à la fascination pour l'homme (Staline, Thorez).

La V^e République est à penser avec un pouvoir nécessairement lié à une personne... (1) Les travaux d'Alain Bergounioux et de Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005 (coll. L'espace du politique) déclinent les étapes allant du refus du Pouvoir personnel, à l'ambition proclamée ; le retour du G^{al}. de Gaulle se fait avec l'appui de G Mollet d'où la scission et l'affaiblissement de la SFIO. La rupture sur la question du pouvoir personnel se fait en avril 1962. Le choix de Pompidou fait du prince et l'élection du président au suffrage universel. Le référendum prouve un décalage entre la SFIO et l'opinion (12% des suffrages).

Un contexte nouveau. Les phases d'une évolution.

- Epinay 1971. Le renouveau.

3 courants (ou sensibilités ou lignes). 1^{ère} ligne : G Mollet, ligne dure ; opposition radicale au Président. G. Mollet dit « Je suis un homme de Parti » il s'affirme donc comme un homme de la IV^e République, soit un régime parlementaire et la logique des partis. 2^{ème} ligne : G Defferre, candidat secondaire jusqu'alors, se rallie à la Constitution. Echec. 3^{ème} ligne : François Mitterrand. Pour lui, l'unité est nécessaire pour gagner les élections. Attaque de Gaulle (« *Le coup d'État permanent* ») sur la pratique du pouvoir sans condamner l'élection au suffrage universel.

Dès lors les socialistes normalisent leurs relations avec le pouvoir, entraînés par un homme qui raisonne en termes de prise de pouvoir (1969 « *Ma part de vérité* »). 1971, François Mitterrand, sans être à la SFIO, rallie le socialisme d'où des discordances qui se manifesteront dans la campagne de 1974. Pour la gauche, le chef de l'Etat doit être un arbitre mettant en œuvre les options fondamentales ; la SFIO ne réclame plus le retour au parlementarisme.

1974 : François Mitterrand « autonomise » la campagne ; le siège de la campagne : la Tour Montparnasse. Il se prononce pour une « majorité présidentielle ». Le pilotage revient au président. En 1977, le PC va s'opposer à la SFIO sur la suprématie présidentielle.

- 1981. Au terme d'un processus.

La campagne a été l'occasion d'un retour de François Mitterrand vers le Parti qui se

présidentialise ; la majorité présidentielle va l'emporter sur la majorité parlementaire ; la dissolution, quand il la décidera ; le Premier ministre doit s'écarter si le Président le juge nécessaire. L. Jospin pose la question « Sommes-nous d'accord, oui ou non ? »

Cette doctrine l'emporte avec pour objectif : la présidence. En question : les relations Président/ Ministres/ Parti. Les ministres ? Des délégués du Parti au Gouvernement ; le Premier ministre ? il doit rester membre du parti.

Le Président se mettant en congé de parti reconnaît le suffrage universel comme fondement de son pouvoir. On est dans la ligne de la V^{ème} République. Ainsi, en 1986, malgré des élections perdues, F. M. restera au pouvoir. En 1988, il affirme «... pas trop de social... une majorité nette sans être excessive me convient... ».

Autant le rapport a été fusionnel et fonctionnel dans le 1^{er} Septennat entre le parti et F.M. (ressemblance avec les rapports Sarkozy/UMP) autant il a été complexe ensuite avec un parti divisé par rapport au Président, avec des oppositions autant doctrinales que culturelles (F.M. / Rocard). Des courants et non des tendances, avec des noms de « chefs » se sont manifestés, sauf pour le Cérès qui est devenu Socialisme et République.

Mais éviter de trop durcir les oppositions.

Question : quelle est l'indépendance du parti par rapport au gouvernement ?

Les Communistes.

A côté des socialistes divisés, les communistes ont été dans le refus permanent mais comment refuse-t-on ? (cf. O Duhamel *La gauche et la Vème République*. P.U.F. 1980) Au début en effet, il y a l'équation : gaullisme = dictature « le fascisme qui vient »... avec l'Algérie en 1956 ; fascisme = retour du pouvoir personnel. Le 13 Mai est interprété comme un coup de force fasciste. Cette véhémence s'atténuera ensuite même si elle ressurgit aujourd'hui (l'antisarkozysme est-il un avatar de l'antifascisme ?).

Le thème du bonapartisme de la V^{ème} république a fait l'objet d'une polémique que des historiens reprennent parfois dans la mesure où le pouvoir personnel contrôle - et se confond - avec l'exécutif. Déjà J. Duclos avait tracé la voie « de Napoléon III à de Gaulle ». Le malaise de cette gauche avec les institutions est manifeste.

L'historiographie comme l'anthropologie réfléchissant sur le pouvoir personnel ont pu mettre l'accent sur les pratiques et l'épisode des funérailles de F.M. qui semble poser la question de la monarchie «socialiste » et non républicaine. Les aspects symboliques du pouvoir personnel gérés par la gauche ont été étudiés par le Collectif rassemblé par J Juliard. Précisons que le courant bonapartiste existe toujours mais qu'il ne peut avoir la même configuration dans un contexte différent.

Le rituel Solutré (le caprice d'un homme devenu rite d'Etat), le vocabulaire (le « règne » de M. « Dieu »), le grand Bâtitseur (plus proche d'Henri IV ?), les pratiques - le favoritisme, l'action à côté ou contre le gouvernement (lors de la réception des étudiants opposés au Gouvernement). Les vœux de 1995 sont éclairants « Je crois aux forces de l'esprit... je ne vous quitterai pas... ». Le film de Guédiguian « *Le promeneur solitaire* » met en scène l'intérêt pour le moribond (les dernières paroles « Tout est accompli ») - le choix d'un médecin personnel (ne dépendant pas de la Sécurité sociale).

La mort en janvier 1996 réarme la ferveur religieuse pendant 4 jours. On peut rappeler le discours de Chirac « Je souhaite que nous méditations son message... » alors qu'en 1993, les opinions favorables étaient à 26%. Malgré la double révélation d'un passé vichyste et de la maladie mortelle, la compassion l'a emporté sur les mensonges. L'accusée est atteinte avec les funérailles : une messe est « possible » (il y en aura 2) et le cérémonial autour.

De Gaulle n'a pas eu besoin de mettre l'accent sur la personne, il avait déjà la légitimité avec le 18 Juin.

F. M. compense cette absence de légitimité en jouant de sa vie privée.

Le débat sur les institutions n'est pas clos au PS (Montebourg, Jospin). L'accident historique de 81 n'est pas prêt de se reproduire ?

QUESTIONS

- Le lieu de travail et le domicile (rue de Bièvre). Est-ce une privatisation de la fonction ?
Non l'Elysée lieu de la fonction se distingue de l'habitat privé.
- La fascination – répulsion de la gauche pour le pouvoir exécutif ?
En 1981 la gauche gagne les élections avec quelqu'un qui n'était pas de gauche.
- Une exception française ? La gauche s'arrête au seuil... du pouvoir régional ?
Le pouvoir local n'a jamais posé de question à la gauche.
- Les diverses lectures de la Constitution.
F.M. a renforcé la lecture présidentielle.
Le raccourcissement du mandat présidentiel et l'inversion des élections (législatives/présidentielles) a encore renforcé le pouvoir personnel du président.
- Est-il possible d'occuper le pouvoir sans incarnation ?
Merkel y réussit par la... modestie.

Violette Martinez Auriol
Pierre Bonet

(1) Ce café est inséparable de celui animé par Serge Bernstein sur « l'évolution de la fonction présidentielle sous la V^{ème} République » dont le compte rendu publié dans le n 75 du bulletin est visible sur notre site internet.

De Christophe Prochasson on lira entre autres :

Dictionnaire critique de la république co-écrit avec Vincent Duclert
Ed. Flammarion, 2007.

à paraître ce mois-ci
La Gauche est-elle morale ?
Ed. Flammarion 2010.

Café historique du 31 mars 2010
Tuer le tyran à l'époque moderne
avec Monique COTTRET, professeur d'histoire moderne à Paris X

Nécessité de définir le cadre d'étude : s'agit-il d'un problème seulement politique (tuer un chef d'État) ? ou de religion ? La réponse varie selon les époques...

La Révolution française : la violence de la période a été sous-estimée en ce sens qu'elle a été attribuée aux circonstances. L'étude du procès de Louis XVI suppose la mise en situation dans le temps long et dans une perspective européenne. Tuer le roi est la violence suprême, le parricide, d'où le supplice. On ne tue pas un bon roi, le tyrannicide est une justification. Avec Louis XVI c'est un roi sacré qui est condamné et exécuté; après lui le lien entre politique et sacralité est rompu.

Quelle peut-être la culture d'un homme « moderne » sur le tyrannicide ?

Si l'on tient compte de la tradition biblique et de celle du Moyen-Âge, 2 modèles : on se réclame de Brutus – sous la République – ou de Judith/ Holopherne. Les tyrannicides se réclament de l'un ou de l'autre. Du côté de Brutus, à la renaissance ou pendant Révolution française, du côté de Judith pendant les guerres de religion.

La chronologie nous montre :

une Judith triomphante sous les guerres de religion.

Des ex. : Guillaume le Taciturne / Philippe II (1584), Marie Stuart ? Procès de la raison d'État mais si procès, pas de tyrannicide. J. Clément / Henri III ; le moine est un « faible ». Il a reçu « l'appel de Dieu », il est « agi ».

Contre Henri IV, 20 tentatives (25 ?) peuvent être analysées dans ce cadre.

D'Henri IV à Charles I^{er} : l'horreur du tyrannicide va se développer. Un retournement brutal. Henri IV doit partir en guerre, n'est pas populaire et le devient après sa mort « le meilleur des Rois ». Le supplice de Ravallac exprime l'horreur du geste. Ensuite il y a des tyrannicides de « substitution » On s'en prend aux ministres comme substitution, (Buckingham, Wallenstein, le condottiere, un général dévoyé). Avec Charles I^{er}, on a un « tyran », un procès revendiqué par un groupe, un mort qui soulève l'horreur en Europe.

En France, le rejet du tyrannicide se constitue dès lors. Les protestants français sont les premiers à condamner l'exécution.

De 1650 à 1750 : les aléas du refoulé.

Le tyrannicide est rendu impensable. Judith n'est plus une « héroïne ». Athalie - une tyrannicide exécutée par le Grand Prêtre - est mise en avant. Esther aussi domine dans la France de Louis XIV ; l'homme des Lumières est sur cette longueur d'onde avec le rejet de la violence politique rejetée du côté du fanatisme et des guerres de religion ou de l'exotisme : cf. Pierre le Grand (le Barbare) et Alexis Ier. Il y a une théorie des climats politiques... Montesquieu : « Il faut écorcher du Moscovite pour lui donner du sentiment... » .

L'improbable retour du tyrannicide .

Damiens n'a pas voulu tuer le roi Louis XV mais le toucher, le mettre en garde.

Catherine II et son mari : affaire de succession plus que de tyrannicide.

1792, le roi de Suède. Enfin Louis XVI et son procès.

Au XIX^e siècle, ces événements vont inspirer bien des pièces de théâtre, des peintures, des sculptures.

QUESTIONS

L'assassinat de Marat relève-t-il de cette catégorie ? Non, car la limite est le sacré.

La question du procès:

3 seuls exemples dont celui de Louis XVI, voulu par la Convention. Les documents relatifs au procès ont été retrouvés au XIX^{ème} siècle.

Grande différence entre ce procès où Louis XVI se présente en monarque constitutionnel et celui de Charles I^{er} qui s'est défendu en monarque absolu « si on me tue, moi, sans justice qu'en sera-t-il pour vous ? ». La fin de Louis XVI, qui s'était déchargé sur ses ministres, a été plus édifiante.

Les rois n'avaient-ils pas de « protection rapprochée » ?

Henri IV : une approche facile du monarque, surtout pour un moine. Les règles de l'étiquette ne sont pas encore rigides.

Personnalité des assassins.

Les « enfants de Brutus » ont été souvent des Politiques ; ceux de Judith, plutôt des « simplets ». Alors, une manipulation de Clément ? assassiné sur place, le mystère est entier. Châtel qui a tenté d'assassiner Henri IV avait commis un crime (sodomie ou inceste) pour éviter d'être damné, il commet un acte qui lui permettra de souffrir sur terre et d'être pardonné. Pour Ravillac, on en discute encore. Manipulation directe ? Mentale ? Damiens, en débat : des jansénistes ? des jésuites ? Mais pas de complot avéré. Pour Charles I^{er} : il y a du Brutus et du Judith (une longue tyrannie, plus une accusation de catholicisme...).

Il faut rappeler ici les théories des monarchomaques. Théories nées dans les milieux protestants après la St Barthélémy en 1572, elles critiquent l'évolution vers la monarchie absolue, soit le roi devenu tyran. Théodore de Bèze est un des plus éminents monarchomaques. Ces théories sont dans la tradition médiévale, développées chez les juristes et les religieux. St Thomas d'Aquin, comme Gerson a essayé de fixer des catégories : le roi ne peut être tué ; s'il devient un tyran, il mérite la mort mais à deux conditions : lui proposer un changement et faire un procès avec des magistrats. Elles sont ensuite reprises dans les milieux catholiques mais le tyrannicide ligueur n'est pas une copie des protestants. Il faut remonter à 1407 et à l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne et au procès qui justifie le meurtre. Le serment politique n'a plus de valeur avec un roi hérétique. Il est légitime de le tuer. En 1570, la bulle du pape Pie V qui condamne Elisabeth d'Angleterre lui ôte le pouvoir et, dans une correspondance privée, il est autorisé de la tuer.

Plus tard Jacques I^{er} cherche un compromis avec les catholiques anglais et leur propose un serment de fidélité. Ils acceptent mais le pape Paul V refuse et les excommunie

Qui peut dire que le roi est un tyran ? Pour les catholiques il y a une autorité et une récompense pour l'assassinat. Pour les protestants ce n'est pas évident. Il y a des procès mais Fairfax, proche de Cromwell, ne vient pas.

Pourquoi la théorie tyrannicide est-elle généralement attribuée aux seuls protestants ?

Parce que au XIX^e siècle les protestants ont été républicains et ont accepté la position de tyrannicide.

Violette Martinez Auriol
Pierre Bonet

Des sorties organisées

On entendra sous le terme de sorties organisées celles que le professeur construit par lui-même autour d'un thème précis en rapport avec une question du programme d'HGEC. Ces sorties se démarquent de celles, plus habituelles, où l'enseignant réserve auprès d'une institution une visite guidée ou une activité encadrée par une personne spécialisée. Il est clair que la sortie organisée implique une tâche plus importante mais elle peut se révéler mieux adaptée à ce que le professeur attend comme impact « global » à une sortie. Ayant élaboré et pratiqué de nombreuses sorties organisées, il me semble pouvoir être utile de donner ici un bref bilan des contraintes - lourdes - et des bénéfices de ce type d'activité.

1 Contraintes et conditions d'une sortie organisée

Il va de soi qu'une sortie organisée ne s'improvise pas et que sa mise en route demande une préparation conséquente, dont le déroulement peut rebuter plus d'un intéressé. En effet, plusieurs contraintes se conjuguent au préalable en amont du jour fixé pour la sortie :

- en premier lieu, le professeur doit disposer d'une bonne condition physique (le moral étant supposé égal à sa détermination). Parler à l'extérieur, veiller à la cohésion du groupe, vérifier in situ l'acquisition de ce qui a été prévu demandent à l'enseignant une énergie décuplée. La voix est particulièrement sollicitée et nous ne songeons pas toujours à l'épargner en classe (placer sa voix est une nécessité que l'on a trop longtemps ignorée car il s'agit d'entretenir, au-delà des infections ordinaires, un capital des plus précieux). La fatigue physique est réelle à la fin d'une sortie et cet aspect est à prendre d'abord en considération.
- ensuite, il faut obtenir les autorisations nécessaires, auprès de la direction, la plupart du temps au moins une semaine auparavant, et simultanément auprès des collègues dont les cours vont être supprimés. Quant à l'autorisation de la direction, elle ne doit jamais, à mon sens, être conditionnée par la récupération des cours non effectués dans les autres classes : organiser une sortie est suffisamment contraignant pour ne pas devoir rajouter par ailleurs un supplément de travail ! D'autre part, il n'est jamais agréable d'apprendre le moment venu que la classe que l'on pensait avoir en cours est « en sortie » ; il vaut mieux ainsi rappeler aux collègues concernés, après avoir obtenu leur consentement, peu de jours auparavant qu'ils n'auront pas cours alors avec la classe impliquée. Les questions d'autorisation des parents et d'assurance des élèves, essentielles, sont de plus en plus réglées par un document rempli par les parents en début d'année, « couvrant » toutes les sorties éventuelles : à vérifier selon chaque établissement.
- troisième condition, disposer d'une classe relativement soudée, sans élément(s) manifestement perturbateur(s) qui promettra volontiers la lune pour la sortie et sera une source potentielle de dérangement encore plus difficile à gérer à l'extérieur. Comme il est pratiquement impossible d'exclure un - ou des élèves - de la sortie, il convient de déterminer si l'ensemble de la division est « sortable » ou non. Dans le collège du XX^{ème} arrondissement où j'ai très longtemps enseigné, la présence d'élèves au comportement difficile m'a de plus en plus souvent fait renoncer à des sorties, au point de répondre à certains élèves des dites classes qui me demandaient pourquoi ils ne faisaient pas de sortie, alors qu'une classe parallèle venait d'en effectuer une, que je me sentais pas de force à effectuer une sortie dans leur classe, ayant déjà suffisamment à faire « entre les murs ». Il y a certes des éléments d'imprévisibilité dans les comportements individuels, certains se montrant plus coopératifs qu'en cours traditionnel et d'autres se révélant bien plus agités à l'extérieur, considérant la sortie comme un cadre de liberté hors des murs.
- autre souci, celui de l'accompagnement. En général, une sortie s'effectue à deux responsables (il en vaut mieux trois pour les classes plus turbulentes). L'expérience m'a instruit de

l'importance de l'accompagnant, à choisir en priorité parmi un collègue de la classe concernée, dont le cours sera supprimé par la sortie. Sinon, un surveillant (mais la vie scolaire les « lâche » très rarement) ou un collègue fraîchement retraité que l'on a connu et sur lequel on sait pouvoir s'appuyer. L'accompagnant joue pour moi un rôle essentiel dans le bon déroulement de la sortie, devant s'impliquer les moments venus (regrouper les élèves, reprendre avec la fermeté souhaitable ceux qui se dispersent, sans parler de la gestion du groupe dans les transports en commun). Recourir à un parent d'élève doit être la dernière solution car on parie alors - à moins de l'avoir déjà sollicité avec succès - sur la qualité de cet accompagnement, je le souligne, exigeant.

- enfin, pouvoir compter le jour de sortie, ici à l'extérieur, sur un temps suffisamment clément. Il convient de prévoir, en cas d'intempéries avérées, de prendre au moment de retrouver la classe concernée la décision, difficile, de supprimer la sortie et de lui substituer une activité programmée en remplacement, en général la diffusion d'une vidéo sur un thème du programme de l'année.

A ces contraintes en quelque sortes externes s'ajoutent des tâches spécifiques au contenu de la sortie, qui en constituent la substance interne.

- la sortie doit s'intégrer dans le programme et être présentée aux élèves comme un travail à l'extérieur. Il est impératif que la classe ait bien pris conscience que la sortie n'est pas une promenade d'agrément (il est toujours loisible d'organiser des sorties plus ludiques de fin d'année par exemple), mais une étude effectuée sur le terrain nécessitant un travail spécifique. A ce titre, il est demandé aux élèves de se munir du matériel adéquat (carnet et stylos) afin de remplir les documents distribués.
- chaque sortie repose sur une thématique précise (voir des exemples donnés en deuxième partie). Elle nécessite donc une préparation soignée, partie qui m'a toujours attiré, reprise dans les documents fournis soit en amont de la sortie avec une recherche de préparation (point qui renforce l'aspect studieux de la sortie) soit au moment même du départ. Cette préparation inclut la reconnaissance préalable du trajet défini au préalable pour un parcours global d'environ 2 heures de la sortie avec le choix des 5 à 10 points d'arrêt explicatifs, la mise à profit (dans Paris) des plaques permettant un apport de connaissances, la confection d'un plan permettant aux élèves de « tracer » le chemin parcouru, la réalisation d'un questionnaire individuel à remplir pendant la sortie. Plus la classe se montre d'un « bon » niveau, plus grande est la possibilité d'un travail autonome, sachant que l'élaboration de ce dernier rend à mon sens encore plus lourde le travail de préparation, plus légère le travail d'exécution.
- toute sortie doit être l'objet d'un travail spécifique d'évaluation, qui renforce le sérieux de l'entreprise – chacun a pu observer qu'un travail annoncé comme non noté paraît à nombre d'élèves comme peu important. Cette évaluation, je l'ai effectuée pendant la sortie avec une note individuelle de sortie, correspondant au travail effectué pendant celle-ci et comptant pour une partie de l'évaluation réalisée au retour de la sortie. Cette dernière repose sur un questionnement sous la forme d'un devoir réalisé dès le cours suivant reprenant les points forts de ce qui a été étudié, avec la possibilité d'utiliser les notes prises par chacun pendant le trajet. L'évaluation est souvent très bien réussie par ceux qui ont pris à cœur le travail demandé, ce qui conforte en eux l'intérêt d'une telle activité. Comme pour tout travail, l'attention portée à la formulation de consignes les plus précises en amont de chaque partie du travail de l'élève est essentiel, pour éviter de laisser dans l'opacité ce qui paraît évident et simple à trouver à l'enseignant. Tout doit faire l'objet d'attentes bien répertoriées traduites en consignes sans ambiguïté. J'insiste sur ce point qui est trop souvent laissé à l'improvisation et dont la sous-estimation engendre confusion et approximation.

- on aura compris qu'au-delà des incidents ponctuels possibles liés au temps qui se dégrade, à l'irascibilité de tel ou telle, au retard pris dans le déroulement de la sortie (prévoir ainsi de l'abrèger), la sortie organisée n'est pas une sinécure, étant chronophage du temps disciplinaire. Elle est pour l'enseignant sa propre source de satisfaction lorsque les élèves viennent parfois lui demander quand aura lieu la prochaine sortie, qu'il sait que certains garderont de celle-ci le souvenir d'un temps particulier dans la quotidienneté du cursus d'études, que nombre d'élèves n'auront pratiquement jamais l'occasion d'effectuer de tels parcours, que la sortie sera assez souvent évoquée le soir à la maison...

II Quelques exemples de sorties organisées

Je n'évoque que les sorties que j'ai effectuées dans le cadre parisien., étant persuadé que nombre de collègues pourraient ajouter leur expérience personnelle (le bulletin doit ainsi s'étoffer) :

- en 6^e : 1° découverte du milieu très local en introduction du nouveau programme (qui implique à mon sens cette sortie), sortie qui permet de poser des règles générales de sortie pour les nouveaux collégiens ; 2° étude de paysages parisiens combinant histoire et géographie de l'Hôtel-de-Ville à la Concorde (centre historique) puis à la Défense « nouveau » quartier d'affaires (sortie d'une journée, en fin d'année)
- en 5^e 1° le Paris médiéval de l'Hôtel-de-Ville à l'île de la Cité en passant par le Châtelet ; 2° étude spécifique de l'île de la Cité, lieu des pouvoirs médiévaux. 3° le Paris du premier XVII^e siècle au Marais en 5 étapes : St Paul-St Louis, hôtel de Sully, place des Vosges, rue des Francs Bourgeois, Archives Nationales.
- En 4^e, 1° le Paris de la Révolution en 4 étapes : Palais-Royal, Tuileries, Concorde (métro), Bastille - pour les courageux à pied par la Conciergerie. 2° Le Paris d'avant et après Haussmann en 9 étapes (Bourse jusqu'aux Grands Magasins du Printemps et des Galeries Lafayette)
- En 3^e sortie combinant H et EC, en fin de programme (mais évaluée) sur les lieux de pouvoirs parisiens, de l' Opéra « triangle d'or » à Alma-Marceau en passant par la Concorde, la rue St - Honoré (ambassades et Elysée, ministères), le rond-point des Champs-Élysées (statues de de Gaulle, Clemenceau, Churchill), la rue Montaigne (mode, luxe, médias comme RTL). J'ai participé à l'organisation d'autres sorties plus amples (une journée avec autocar ou train) à l' Historial de Péronne, à Verdun et au Mémorial de Caen, sans évoquer les sorties à l'étranger, d'une autre logistique et implication. Là encore, que de réalisations gagneraient à être relatées afin de susciter des motivations. Excellentes sorties pour cette année.

Eric TILL

o O o O o O o

Dans la page pédagogie du site national dans la rubrique mises au point scientifiques, un dossier sur « les Tziganes ».

Il n'est pas dans les habitudes du bulletin de la régionale de donner une opinion ni même de présenter un manuel scolaire particulier. Nous avons pourtant pensé que la présentation du manuel suivant par une de ses conceptrices pouvait être une exception à la règle compte tenu de la réflexion pédagogique mise en œuvre.

oOoOoOoOoOoOoOoOoOo

Lelivrescolaire.fr est un nouvel éditeur de manuels scolaires numériques et papier lancé l'année dernière, en septembre 2009. Lelivrescolaire.fr a orienté son développement autour des manuels numériques en proposant une nouvelle approche éditoriale, centrée sur le travail collaboratif et sur le libre.

Cette année, nous proposons deux manuels scolaires pour les classes de 5^{ème} : Français et Histoire-Géographie. Ces deux manuels existent bien entendu dans une version papier disponible en librairie, mais aussi et surtout dans **une version numérique librement et gratuitement accessible** depuis notre site Internet www.lolivrescolaire.fr.

Développer le numérique dans un esprit de complémentarité par rapport au papier

Les manuels scolaires Lelivrescolaire.fr sont conçus dans un esprit de complémentarité entre les versions papier et numériques.

Le manuel numérique est un nouvel outil qui a des vertus pédagogiques indiscutables. Utilisées à bon escient, les ressources multimédia (audio, vidéo, animations, etc.) permettent d'enrichir considérablement la pratique pédagogique de l'enseignant tout en améliorant la concentration des élèves.

Au-delà de l'utilisation des ressources multimédia, nous pensons que le manuel numérique a vocation à devenir un outil innovant proposant de nouveaux services pédagogiques aux enseignants, à leurs élèves ainsi qu'aux parents. Il serait dommage de limiter l'apport pédagogique d'un manuel numérique à la seule projection d'un contenu, dans une disposition similaire au format papier : voilà pourquoi nous avons conçu nos manuels numériques comme **de véritables espaces de travail**, avec la possibilité par exemple de reconstituer sa classe en ligne et de corriger les exercices via le site Internet.

C'est ainsi que la **complémentarité entre les deux supports** prend tout son sens. Il n'y a complémentarité que dans la mesure où le numérique rend possible des usages que le papier ne permettait pas. Nous avons renforcé cette complémentarité en multipliant les renvois entre les deux supports. Ainsi, le manuel papier invite régulièrement l'élève à approfondir son apprentissage en se rendant sur notre site Internet, où il peut retrouver des **ressources variées** (lien vers des vidéos de l'INA, *Œuvres à la loupe* du Louvre, séquences multimédias de la BNF, etc.) Par ailleurs, de nombreux exercices et activités présents dans le manuel papier permettent de valider les **compétences du socle commun**, dont on retrouvera la grille et l'outil de validation sur le site Internet. Enfin, le contenu de référence du manuel papier peut être complété par des cours que le professeur met en ligne sur le site Internet via une interface de création de contenu simple et intuitive (en ajoutant ses images, ses textes, ses vidéos, puis en insérant des questions, des exercices, etc.) : **l'enseignant a ainsi la possibilité de personnaliser le manuel numérique**, de créer ses propres pages de manuel. Cette interface de personnalisation permet par exemple à l'enseignant de créer un cours à partir d'exemples tirés de l'environnement proche des élèves. Il peut ainsi bâtir une séance à partir de ressources provenant du musée local, ou des archives départementales, et la partager avec ses élèves ainsi qu'avec d'autres enseignants.

Ecrire de façon collaborative pour répondre aux attentes des enseignants et de leurs élèves

Le travail collaboratif – écriture, partage, mutualisation de ressources – a toujours fait partie de la réalité du monde enseignant. Les pratiques pédagogiques propres à chaque enseignant constituent une véritable richesse pour les élèves. Leur mutualisation permet de profiter de ce qu'il y a de meilleur dans chacune de ces pratiques, mais aussi de confronter les points de vue et de produire un contenu d'une très grande qualité. Travailler avec 300 enseignants de toute la France nous permet de concevoir des **manuels faits par les enseignants, pour les enseignants et leurs élèves**. C'est une grande nouveauté. Les enseignants nous font souvent la même remarque : « ça se voit que ce livre a été écrit par des collègues ». Ce sont des manuels adaptés à la réalité du « terrain » des enseignants.

Des livres sous licence libre pour promouvoir l'échange, le partage et la personnalisation des contenus

Notre conviction est que tout contenu pédagogique a vocation à être partagé, échangé, modifié, distribué en classe, etc. Seule la licence libre permet de satisfaire cette exigence. Les enseignants ne s'y trompent pas, et la plébiscitent. Le libre permet d'encourager et de catalyser la création et le partage de contenus entre auteurs.

Par ailleurs, nous avons décidé d'opter pour la licence libre puisque c'est le cadre légal qui convient le mieux au travail collaboratif. Grâce à la licence libre, les professeurs qui coécrivent les livres ne sont pas dépossédés de leur production intellectuelle. Nous ne sommes pas du tout dans la logique éditoriale propriétaire classique qui consiste à s'approprier puis à verrouiller les contenus. Notre volonté est de promouvoir l'accès libre à des ressources pédagogiques de qualité.

Émilie BLANCHARD

AGENDA

L'association Ciné Histoire organise avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation 4 projections sur le thème du CNRD « répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le gouvernement de Vichy ».

La première aura lieu le mardi 9 novembre à 9h 30 au cinéma « La Pagode » 57bis rue de Babylone 75007 Paris (métro St François Xavier).

Chaque projection sera suivie d'un court exposé et d'un débat avec un spécialiste du sujet traité.

9 novembre : Projection de *Section spéciale* de Costa Gavras (1975) sur un scénario de J. Semprun (avec M. Lonsdale, L. Seigner, P. Dux, J. Perrin, B. Cremer, M. Galabru etc)

Ce film traite de la répression judiciaire par le régime de Vichy qui confère à la loi un caractère rétroactif Le débat sera animé par J. Delarue historien, lui-même interné , et qui est l'auteur d'une *Histoire de la gestapo*

Inscriptions : nicoledorra@gmail .com ou par fax 01 56 58 05 28

(Prix 2 € par place)

15—16 janvier**Week-End à Bruxelles****Expositions James ENSOR et Lucas CRANACH****Compter un maximum de 180 € tout compris
(Voyage SNCF, Hébergement, Entrée exposition).****Merci de vous préinscrire en envoyant un acompte de 50 €****FICHE D'INSCRIPTION**

NOM.....
 Prénom
 N° et Rue
 Code postal Ville
 Téléphone

Déclare m'inscrire au week-end APHG des 15 et 16 janvier 2011

A Le.....2010

Signature

Éventuellement Nom et Prénom d'une personne accompagnant :

NOMPrénom

Prière d'envoyer dans le même courrier cette fiche d'inscription, le chèque de règlement (au nom d'Hélène Papadopoulos) et une enveloppe timbrée portant votre nom et votre adresse à
 Hélène PAPADOPOULOS
 23 rue Édouard-Jacques 75014 PARIS

Prière aussi de bien vouloir remplir le cadre ci-dessous :

Chèque Bancaire/postal	Numéro	Date	Montant

Vacances de printemps : en préparation : une semaine allemande
 (Berlin, Dresde, Weimar)

Vacances d'été : en projet : le Nord-Ouest des États-Unis
 (Vancouver, Seattle, parc de Yellowstone)

Vacances de la Toussaint : en projet : la Syrie.